

L'accueil et la formation pédagogique des nouveaux enseignants chercheurs à l'Université Claude Bernard, Lyon 1

Laurence Le Diouris ; Siara Isaac ; Anne-Marie Perraud ; Emmanuel Sylvestre
Université Claude Bernard Lyon 1, Service iCAP, France
laurence.le-diouris@recherche.univ-lyon1.fr ; siara.isaac@recherche.univ-lyon1.fr ; anne-marie.perraud@recherche.univ-lyon1.fr ; emmanuel.sylvestre@recherche.univ-lyon1.fr

Résumé

Depuis 2002, l'université Claude Bernard Lyon 1 organise des journées d'accueil et de formations des nouveaux enseignants et enseignants chercheurs.

Après huit ans d'existence, nous faisons le bilan de cette action afin de connaître le bénéfice tiré par les enseignants et pouvoir à l'avenir organiser des formations qui répondent aux besoins et attentes de cette population toute particulière.

L'évaluation de ce dispositif par les nouveaux enseignants est présentée en détail et discutée. Elle permet d'en estimer l'effet sur leurs choix pédagogiques ultérieurs et leur façon d'appréhender leur enseignement.

Mots-clés

Nouveaux enseignants, formation, pédagogie, technologie, valorisation.

1 Introduction

Le dispositif de formation pédagogique des nouveaux enseignants que nous présentons a été mis en place à l'Université Claude Bernard Lyon 1 en 2002. Dans cet article, nous nous attacherons à dresser le bilan des huit dernières années en mettant l'accent sur les leviers facilitant la participation ainsi que les freins rencontrés par les enseignants. Nous verrons comment il serait possible de lever ces freins et inciter un plus grand nombre d'enseignants à bénéficier de ces formations.

2 Naissance d'une politique pédagogique à Lyon 1

Il n'est pas possible de dissocier la naissance des formations pour les nouveaux enseignants chercheurs d'une volonté politique forte de l'université Lyon 1 de mettre en valeur le métier d'enseignant et de valoriser la pédagogie dans l'enseignement supérieur.

Ainsi entre décembre 2001 et juin 2002 une série de réunions et de rencontres ont impliqué les enseignants de l'université intéressés par le développement et la valorisation de la pédagogie universitaire.

Les objectifs de ces rencontres et débats, animés par Marc Romainville (Professeur à l'Université de Namur) et Philippe Perrenoud (Professeur à l'Université de Genève), étaient de créer un Service Universitaire de Pédagogie et de mettre en place des actions de valorisation de l'enseignement pour les enseignants de Lyon 1.

Les premières journées de formations des nouveaux enseignants chercheurs, organisées par le CEVU¹ et M. Romainville naissent de ces rencontres en septembre 2002.

Deux ans plus tard, le SUP est créé dans le même élan. Ses missions principales étaient l'organisation de la formation des enseignants à la pédagogie et aux technologies, la promotion des nouvelles techniques pédagogiques (notamment les méthodes centrées sur l'apprentissage) et l'accompagnement de l'évaluation des enseignements.

¹ CEVU : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

Entre 2004 et 2008, le SUP a été placé sous la responsabilité du CEVU et plus particulièrement du Vice-président délégué en charge de la Pédagogie et des TICE². En septembre 2008, le SUP et le Service PRACTICE (Production, Réalisation, Accompagnement, Conseil pour les Technologies de l'Information de la Communication pour l'Enseignement) ont fusionné pour donner naissance au service iCAP (Innovation, Conseil et Accompagnement Pédagogique).

La création de cette nouvelle entité, symbole du rapprochement souhaité entre la pédagogie et les TICE, a permis la mutualisation des ressources et des forces vives des deux services et a offert également une plus grande visibilité à la pédagogie universitaire.

Une des activités importantes d'iCAP reste la formation des nouveaux enseignants de l'université (professeurs, maîtres de conférences, PRAG³, PRCE⁴, MCUPH⁵ et PUPH⁶), pour accompagner leur intégration au sein de l'institution et établir une proximité qui mène à des collaborations dans la durée.

Le service iCAP leur propose trois journées de formations pédagogiques (soit 18h de formations) dès leur nomination. Les enseignants participent également aux journées d'accueil organisées par l'université pour toutes les personnes nouvellement nommées.

3 Présentation du dispositif

3.1 Une formation pédagogique pour les nouveaux enseignants

Comme dans la plupart de grandes universités, les nouveaux enseignants chercheurs de l'Université Lyon 1 sont surtout recrutés pour leurs compétences disciplinaires et leur expertise en recherche.

S'ils sont nombreux à avoir une expérience d'enseignant vécue notamment au cours de leur thèse, ils n'ont, pour la plupart, pas pu bénéficier de formations pédagogiques. Ils commencent donc leur nouveau métier d'enseignant avec peu de préparation et peuvent se retrouver démunis devant certaines situations rencontrées au début de leur nouvelle carrière (Altet M., 2004 ; Coulon A., Paivandi S., 2008 ; Langevin L., 2007). Les dix-huit heures de formations que nous leur proposons sont pour certains d'entre eux la seule opportunité de prendre du recul sur leurs pratiques d'enseignant et de pouvoir bénéficier d'apports pédagogiques utiles à l'exercice de leur mission d'enseignement.

La charge administrative liée à l'organisation de ces journées est totalement prise en charge par iCAP et la DEVU⁷.

3.2 Une décharge de service d'enseignement pour faciliter l'intégration des nouveaux

Depuis la création de ce dispositif, une décharge d'enseignement de 42h (ETD⁸), pour la première année d'installation, est octroyée aux enseignants participant aux 18h de formations pédagogiques. Cette décision, votée par le Conseil d'Administration de l'université, permet aux enseignants nouvellement nommés de dégager du temps pour préparer leurs enseignements d'une part et pour s'insérer dans l'équipe et le laboratoire de recherche qui les accueillent d'autre part. Les enseignants chercheurs ont donc un service annuel réduit de 192h à 150h (ETD) la première année.

² TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

³ PRAG : PRofesseur Agrégé.

⁴ PRCE : PRofesseur Certifié.

⁵ MCUPH : Maîtres de Conférences Universitaires Praticiens Hospitaliers

⁶ PUPH : Professeurs des Universités Praticiens Hospitaliers

⁷ DEVU : Département des Etudes et de la Vie Universitaire. Ce service est la structure opérationnelle associée au CEVU.

⁸ ETD : Equivalent Travaux Dirigés.

L'attribution de cette décharge est un signe fort de l'université pour valoriser et reconnaître l'investissement nécessaire pour la prise en charge d'un nouvel enseignement, surtout pour les jeunes enseignants.

En 2009-2010, le montant global de la décharge représente l'équivalent de sept postes d'enseignants chercheurs à temps plein (37 décharges devant être distribuées).

Ces 42h de décharges correspondent à un temps effectif de 175h (1h d'enseignement devant les étudiants équivaut à 4h20 de travail) soit une demi-journée de travail « libérée » par semaine pendant 30 semaines pour permettre aux nouveaux enseignants de préparer leurs enseignements.

En outre, il est important de souligner que la participation aux formations conditionne la titularisation des nouveaux maîtres de conférences de sciences et de pharmacie qui intervient après un an d'exercice. Ainsi, ces derniers doivent joindre à leur dossier de titularisation une attestation de présence aux formations.

4 Evolutions du dispositif

Depuis sa mise en place en 2002, le dispositif n'a cessé d'évoluer. Ces modifications institutionnelles ou organisationnelles ont pu avoir un impact sur la participation des enseignants.

4.1 Populations concernées

En 2002, lors de la mise en place du dispositif, les nouveaux enseignants et enseignants chercheurs de sciences et de pharmacie (à l'exception des nouveaux professeurs exerçant précédemment à Lyon 1 en tant que maîtres de conférences) sont conviés et bénéficient de la décharge.

A partir de la rentrée 2006, les enseignants de médecine (MCUPH et PUPH) sont également invités à participer à ces journées de formations.

Le tableau ci-après présente la population invitée aux journées de formation depuis leur existence :

	MCF	PRU	PRAG/PRCE	MCUPH	PUPH	Total
2002/2003	34	12	8	0	0	54
2003/2004	43	5	3	0	0	51
2004/2005	45	9	8	0	0	62
2005/2006	57	4	8	0	0	69
2006/2007	57	13	11	5	8	94
2007/2008	43	20	4	4	5	76
2008/2009	51	21	18	5	16	114
2009/2010	37	18	14	5	15	89
	367	102	74	14	36	609

Tableau 1 : Enseignants invités aux journées (en fonction du statut)

4.2 Evolution des conditions d'attribution de la décharge

Il est important de préciser que toutes ces catégories de personnels ne bénéficient pas de la décharge d'enseignement.

En effet, à partir de septembre 2004, les PRAG et les PRCE ne sont plus bénéficiaires des 42h d'allègement de leur service. Se destinant exclusivement à l'enseignement, leur service auprès des étudiants est de 384h (ETD). En outre ces enseignants ont suivi une formation pédagogique l'année qui suit leur réussite au concours de l'enseignement. Ils ne sont donc pas 'novices' dans le domaine de la pédagogie.

Depuis 2006, suite à une décision du CA de l'université, les professeurs d'universités et les maîtres de conférences nommés à Lyon 1 dans le cadre d'une mutation ne bénéficient plus de la décharge d'enseignement.

Enfin, le statut des MCUPH et PUPH est différent de celui des enseignants chercheurs du secteur science et ils ne sont pas soumis à l'obligation de service de 192h (ETD). En conséquence, ils ne peuvent pas bénéficier de la décharge d'enseignement de leurs collègues de science. En outre les médecins enseignant à l'université peuvent bénéficier d'une formation diplômante spécifique. Le service de la formation continue de Lyon 1 délivre un Diplôme Universitaire de Pédagogie Médicale aux docteurs en médecine, pharmaciens diplômés et odontologistes.

Le tableau ci-dessous présente la participation des enseignants et enseignants chercheurs aux 18h de formations en fonction de l'année et du statut :

	MCF		PRU		PRAG/PRCE		MCUPH		PUPH		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
2002/2003	34	100%	12	100%	8	100%	0	-	0	-	54	100%
2003/2004	39	91%	2	40%	0	0%	0	-	0	-	41	80%
2004/2005	38	84%	7	78%	3	38%	0	-	0	-	48	77%
2005/2006	53	93%	4	100%	0	0%	0	-	0	-	57	83%
2006/2007	47	82%	1	8%	0	0%	0	0%	0	0%	48	51%
2007/2008	36	84%	1	5%	0	0%	0	0%	0	0%	37	49%
2008/2009	43	84%	1	5%	0	0%	0	0%	0	0%	44	39%
2009/2010	24*	65%	2	11%	2	14%	0	0%	0	0%	28	31%
	313	86%	29	43%	13	19%	0	0%	0	0%	355	64%

Tableau 2 : Répartition des décharges accordées, en nombre et en %

* : certains maitres de conférences nommés en 2009/2010 sont en cours de formation.

Lecture du tableau : en 2004/2005, 38 MCF ont bénéficié d'une décharge, ce qui représente 84% des MCF conviés à participer.

L'attribution de la décharge semble conditionner la participation à ces formations. Ainsi, les PRU sont en moyenne présents à 80% les quatre premières années du dispositif, cette participation passe à 7% à partir de 2006, date à laquelle ils n'ont plus droit à la décharge d'enseignement.

4.3 Un calendrier mouvant

Depuis la mise en place de ces journées, leur calendrier n'a cessé d'évoluer (cf. Tableau 3). En effet, les enseignants et enseignants chercheurs soumis à de nombreuses obligations (enseignement, recherche, charges administratives) ont des emplois du temps très chargés.

Nous souhaitons leur offrir un moment de réflexions, des opportunités d'échanges et des apports pédagogiques dès leur intégration, mais éviter la superposition de ces journées avec leurs différentes contraintes professionnelles n'est pas chose aisée.

	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier
Période 2002-2004	1 jour	1 jour	1 jour		
Année 2005/2006		1 jour	1 jour	1 jour	
Période 2006-2008		1 jour			2 jours
Année 2008/2009	3 jours				
Année 2009/2010	2,5 jours				0,5 jour

Tableau 3 : Calendriers de formations NEC depuis 2002

Entre 2002 et 2006, le calendrier proposait trois journées réparties sur trois mois consécutifs. En 2006 et 2007, nous avons organisé une partie de la formation au mois de janvier, période à laquelle les enseignements sont très réduits, permettant aux enseignants de se libérer plus facilement pour participer aux journées de formation.

Mais, l'évaluation réalisée suite à ces deux éditions a montré que certains enseignants auraient apprécié bénéficier des formations en amont. En effet, ils avaient au cours du premier semestre été confrontés à certaines problématiques que nous n'abordions pour la première fois qu'en janvier.

A la rentrée universitaire 2008, nous avons une fois de plus changé notre organisation pour proposer un programme resserré à la fin du mois de septembre. S'est reposée la question de la superposition des enseignements et de la formation. Cela était d'autant plus problématique que les trois jours de formations avaient lieu dans la même semaine (29, 30 septembre et 2 octobre).

C'est pourquoi, à la rentrée 2009, nous avons organisé deux journées et demie de formations dès le début du mois de septembre, avant le début des cours à l'université.

L'évaluation de ce dispositif nous a appris que les nouveaux enseignants n'étaient pas totalement satisfaits de cette organisation. Le début de l'année universitaire est un moment très chargé (installation et prise de fonctions au sein de l'institution). Cette période importante ne leur laisse que peu de temps libre pour s'organiser et réfléchir en profondeur à leurs pratiques pédagogiques.

Depuis huit ans, nous rencontrons donc un problème lié à l'emploi du temps très chargé des enseignants. Il ne semble pas exister de réelle période « libre », propice à l'organisation de nos journées de formations. Nous devons donc réfléchir à une organisation différente, prenant en compte les contraintes institutionnelles auxquelles font face les enseignants.

Le tableau ci-dessous (Tableau 4) présente la présence des maîtres de conférences à 0, 1, 2 ou 3 jour(s) en fonction des différents calendriers mis en place depuis 2002.

	N					%				
	0 jour	1 jour	2 jours	3 jours	TOT	0 jour	1 jour	2 jours	3 jours	TOT
Période 2002-2004	7	8	34	73	122	6%	7%	28%	60%	100%
Année 2005/2006	3	1	18	35	57	5%	2%	32%	61%	100%
Période 2006-2008	12	5	21	62	100	12%	5%	21%	62%	100%
Année 2008/2009	11	2	15	23	51	22%	4%	29%	45%	100%
Année 2009/2010	7	2	3	25	37	19%	5%	8%	68%	100%
Totaux	40	18	91	218	367	11%	5%	25%	59%	100%

Tableau 4 : présence des maîtres de conférences à 0, 1, 2 ou 3 journées en fonction du calendrier.

Il semble que le calendrier adopté en 2009/2010 permette au plus grand nombre de participer à l'ensemble des trois journées.

4.4 Un programme en évolution :

Trois thèmes principaux sont abordés depuis la première édition de ces journées : la pédagogie universitaire, l'évaluation des enseignements et les TICs.

Ces thèmes ont été choisis pour répondre à des problématiques rencontrées par les enseignants à l'université. Ainsi, l'aspect 'pédagogie universitaire' permet d'aborder des questions et problématiques liées à l'enseignement à l'université.

L'évaluation des enseignements et des formations est clairement inscrite dans la politique de Lyon 1 au travers de son projet d'établissement, mais n'est pas forcément une pratique commune à toutes les universités françaises. Il est donc nécessaire d'informer et d'impliquer les enseignants dans cette démarche.

Enfin, le service iCAP propose aux enseignants une aide active pour les accompagner dans le déploiement des technologies dans leur enseignement. Six heures de formations sont ainsi consacrées aux nouvelles technologies. Des retours d'expériences menées par des enseignants de l'établissement sont organisés permettant de donner un aperçu de ce qu'il est possible de réaliser en alliant technologies et pédagogie. Un atelier est également consacré à l'apprentissage de l'utilisation la plate forme pédagogique d'enseignement en ligne SPIRAL, développée par iCAP et largement utilisée par les enseignants de Lyon 1.

Globalement, nous veillons à ce que le programme proposé soit complémentaire du plan annuel de formations mis en place pour l'ensemble des enseignants de l'université.

Les formations se déroulent sous forme d'ateliers ou de conférences, un temps important est prévu pour les échanges entre les participants.

Durant les premières années du dispositif (entre 2002 et 2006), l'organisation des journées et l'animation de la partie 'pédagogie universitaire' étaient prises en charge par Marc Romainville, professeur invité au SUP.

Nous avons également fait appel à des enseignants chercheurs experts pour traiter de l'évaluation des formations et des apprentissages des étudiants : Jacques Dejean (Ecole de Management de Paris), de 2002 à 2006, et Nicole Rege Colet (Université de Genève) en 2007. Des enseignants de Lyon 1 ont également participé activement à ces journées. Ainsi, des ateliers de didactique des disciplines scientifiques ont été animés par des membres d'un laboratoire de recherche spécialisé dans le domaine.

Enfin, c'est parmi les forces vives du service iCAP que nous puisons nos intervenants pour animer des ateliers portant sur les TICs (utilisation de SPIRAL) et la pédagogie depuis 2008.

Durant plusieurs années, un agenda 'papier' a été offert aux participants, en 2007 et 2009, nous avons fait le choix de leur offrir un ouvrage de pédagogie⁹.

C'est l'occasion pour eux de découvrir une littérature différente de celle qu'ils lisent habituellement et de prendre ainsi connaissance de grands principes pédagogiques facilement appréhendables même par des non spécialistes.

⁹ Ouvrage proposé en 2007 : Prigent R., (1990). *La préparation d'un cours. Connaissances de base utiles aux professeurs et aux chargés de cours*. Editions de l'Ecole Polytechnique de Montréal.
Ouvrage proposé en 2009 : Saint-Onge M.,(2008). *Moi j'enseigne, mais eux apprennent-ils ?* 4^{ème} édition. Chronique Sociale. Lyon.

5 Bilan du dispositif

La suite de l'article sera consacrée au bilan du dispositif mis en place. Pour effectuer ce bilan, nous nous basons sur les résultats d'une enquête menée entre février et mars 2010 mais également sur des documents administratifs concernant ces journées (feuilles d'émargement, évaluations...).

Le dispositif existe depuis maintenant huit ans et il a permis de former plus de **350** nouveaux enseignants (cf. Tableau 2).

5.1 Mise en place de l'enquête

En février 2010, nous avons conçu et mis en place une enquête en ligne de 9 questions. Nous avons contacté individuellement 540 des 609 enseignants invités à participer aux trois journées de formation depuis leur création en 2002.

Seules ces personnes avaient accès au questionnaire et pouvaient participer à l'enquête. Celle-ci a été ouverte entre le 22 février et le 22 mars 2010 ; 104 enseignants y ont répondu (cf. Tableau 5).

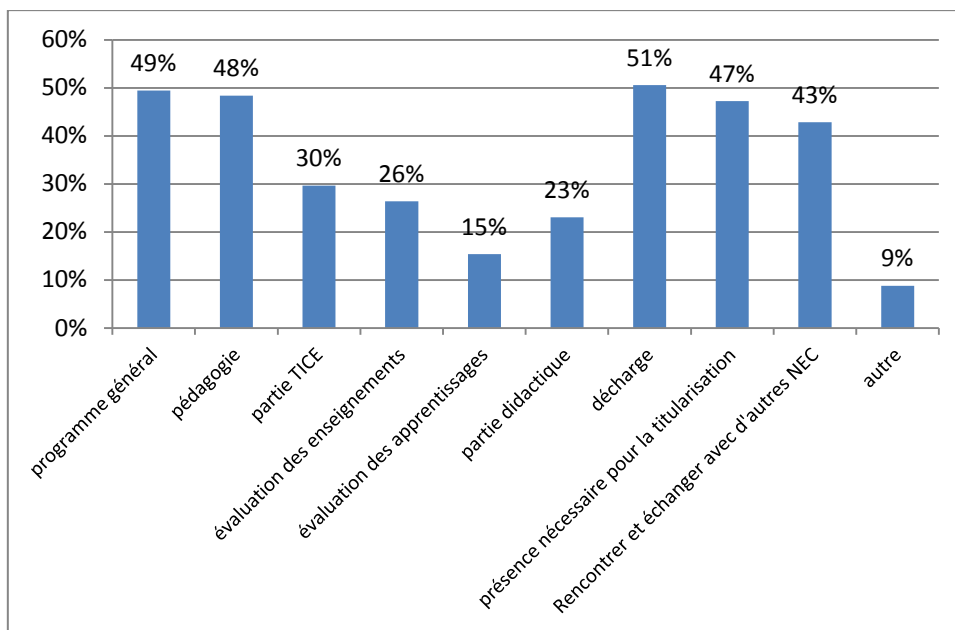
	MCF	PRU	PRAG/PRCE	MCUPH	PUPH	Total
2002/2003	10	0	0	0	0	10
2003/2004	5	1	0	0	0	6
2004/2005	10	0	0	0	0	10
2005/2006	10	0	0	0	0	10
2006/2007	12	2	0	0	1	15
2007/2008	6	6	0	0	0	12
2008/2009	14	2	2	0	0	18
2009/2010	10	6	4	1	0	21
NC	0	1	1	0	0	2
Total	77	18	7	1	1	104

Tableau 5 : Répartition des réponses à l'enquête (en fonction du statut et de l'année)

5.2 Analyse des réponses au questionnaire

5.2.1. Quelles sont les raisons qui poussent les enseignants à assister aux trois jours de formations ?

A la question « *Quelles raisons vous ont motivé-e à participer à cette formation ?* », les enseignants répondent en premier lieu la décharge (51% des réponses). Suivent ensuite de très près : l'attrait du programme (49%), les ateliers en lien avec la pédagogie universitaire (48%), la présence obligatoire en vue de la titularisation (47%) et la possibilité de rencontrer et d'échanger avec des pairs (43%).



Graphique 1 : Répartition des réponses à la question 'Quelles raisons vous ont motivé-e à participer à cette formation' (N = 91)

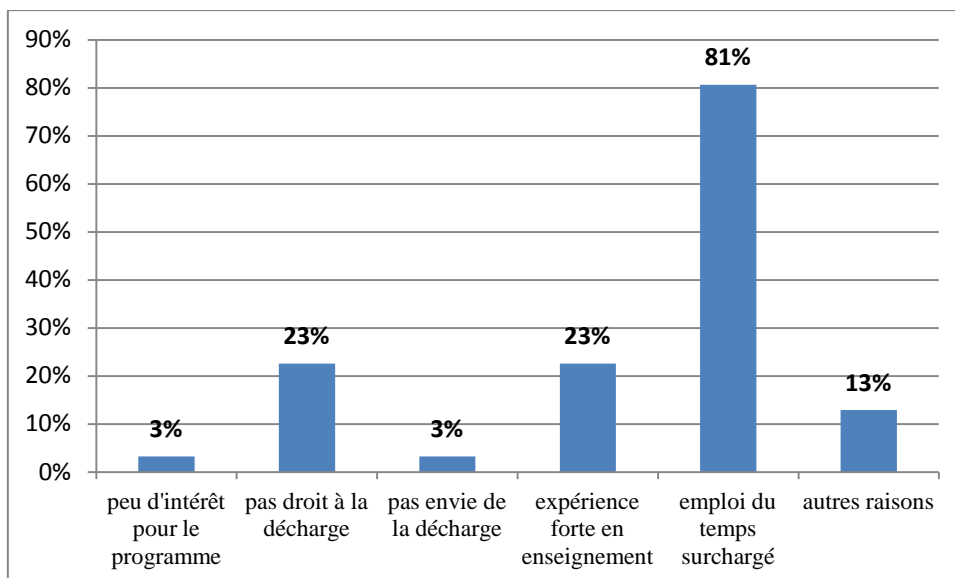
Il est intéressant de constater que la décharge est là encore un argument de poids pour participer aux journées, de même que l'obligation de participer (en vue de la titularisation). Mais les enseignants sont également très intéressés par la pédagogie universitaire et le fait de pouvoir discuter avec des pairs.

5.2.2 Quelles sont les raisons qui freinent les enseignants à participer aux trois jours de formations ?

A la question « Quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'avez que peu ou pas participé à cette formation ? », les 31 enseignants qui répondent font référence en tout premier lieu à leur emploi du temps surchargé (81% des réponses, cf. Graphique 2). Nous retrouvons là des résultats cohérents avec ceux de Faure, Soulié et Millet (2005). Ces chercheurs ont montré que près de 65% des enseignants chercheurs en sciences travaillent plus de 41h par semaine. Cette charge de travail se divisant entre la recherche, les tâches administratives (qui prennent de plus en plus de place dans la somme de travail) et l'enseignement. A noter que les professeurs ont en moyenne des charges de travail supérieures aux maîtres de conférences. Il n'est donc pas étonnant qu'ils soient peu nombreux à participer aux journées de formations.

Viennent ensuite des raisons liées à l'absence de droit à la décharge et à leur forte expérience d'enseignement : 23% des réponses pour les 2 items.

L'attrait du programme arrive en dernière position (3% des réponses), il semble donc que l'aspect 'pédagogique' ne rebute pas les enseignants mais qu'ils font face en revanche à une charge de travail trop importante.



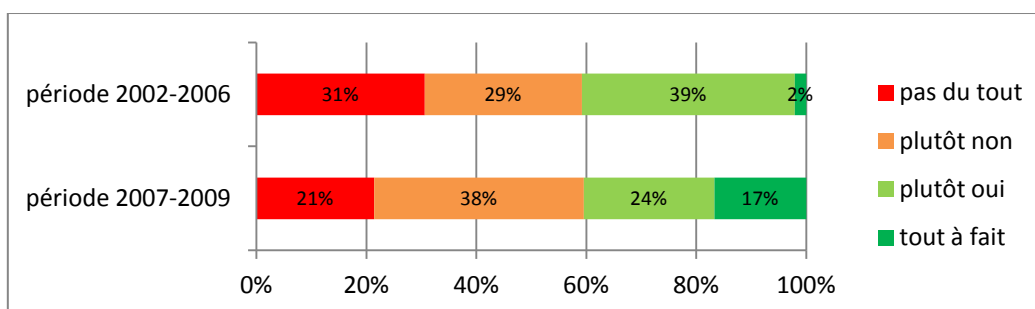
Graphique 2 : Répartition des réponses à la question ‘Quelles sont les raisons pour lesquelles vous n’avez que peu ou pas participé à cette formation ?’ (N = 31)

5.2.3 Utilité des formations d’un point de vue professionnel et personnel :

Nous avons identifié deux périodes distinctes en fonction des programmes proposés et surtout de l’implication des personnels du SUP (puis d’iCAP) dans l’organisation et l’animation des formations.

Ainsi, à partir de 2007, les personnels sont largement impliqués dans la mise en place du programme et animent des formations.

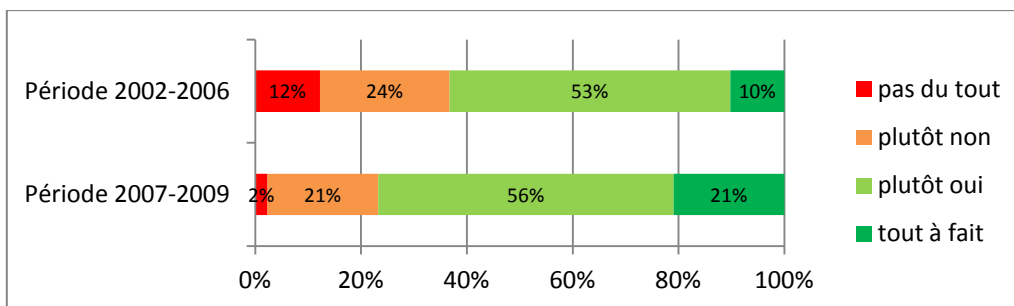
- *D’un point de vue professionnel* : Quarante-deux enseignants répondent à la question « Si vous avez participé à la formation, avez-vous eu le sentiment qu’elle a eu un impact sur votre pratique enseignant-e ».



Graphique 3 : Répartition des réponses concernant l’impact des formations d’un point de vue professionnel

Il est intéressant de voir que l’augmentation du nombre d’enseignants « tout à fait satisfaits » est importante (passage de 2% à 15%).

- *D’un point de vue personnel* : Quarante-treize personnes répondent à la question « Si vous avez participé à la formation, avez-vous eu le sentiment qu’elle vous a été utile d’un point de vue personnel ».



Graphique 4 : Répartition des réponses concernant l'utilité d'un point de vue personnel

Là encore, nous pouvons constater une différence entre les deux périodes définies plus haut. Il apparaît que le pourcentage des personnes plutôt satisfaites et tout à fait satisfaites a augmenté : passage de 63% à 77%.

5.2.4 Mesures à mettre en œuvre pour inciter les nouveaux-enseignants à participer à ces journées.

Trente trois personnes ont répondu à la question ouverte « Selon vous quelles mesures pourraient être mises en place pour inciter les nouveaux enseignants à participer aux journées ? ».

Les réponses à cette question sont sans équivoques. Trois mesures se dégagent clairement :

- L'attribution de la décharge pour tous
- L'information de ces journées donnée dès l'affectation à l'université
- L'obligation de participer aux journées de formations

Le premier point fait référence aux décharges attribuées aux participants. Tous ne bénéficient pas de cette condition alors que cette mesure est réellement incitative.

Pour le second point il est évident que plus l'information au sujet des formations est connue tôt par les nouvelles recrues, plus ils ont la possibilité de s'organiser avec leurs directeurs de département et leurs collègues pour participer aux journées. Quinze pour cent des réponses portent en effet sur la diffusion de l'information.

Il reste toutefois nécessaire de bien relancer les directeurs de départements sur le caractère « fortement conseillé » à participer à ces 6 demi-journées de formations afin de s'insérer rapidement dans la vie et la politique universitaire menée pour l'enseignement, 15% des propositions vont dans ce sens *via* une banalisation de ces journées.

Nous rencontrons en effet de nouveaux enseignants chercheurs qui se voient attribuer des enseignements dès la première semaine de cours et n'arrivent pas à dégager du temps pour assister aux journées leur étant consacrées. C'est souvent le cas dans des départements ayant une grosse offre de formations tels les Instituts Universitaires Technologiques (IUT). Les formations de ces composantes débutent dès le tout début du mois de septembre. Les nouveaux maîtres de conférences nommés dans les IUT doivent malheureusement bien souvent refuser la décharge pour cause d'emploi du temps surchargé.

Enfin, le caractère « obligatoire » est le troisième point qui apparaît dans 12% des réponses. En effet, il semble évident pour nombre d'enseignants chercheurs ayant déjà participé à ces actions que cela soit un passage évident de l'accueil et de la vie professionnelle à l'université ainsi qu'une marque d'appartenance à une communauté.

Dans les réponses, 18% de propositions diverses apparaissent faisant notamment état d'une confusion entre les journées d'accueil des nouveaux entrants à l'UCBL (tous corps de métiers confondus) et les journées organisées par iCAP.

C'est ici que nous trouvons des solutions à mettre en œuvre afin de nous distinguer en offrant un programme plus détaillé, plus explicite sur les ateliers concernant le métier d'enseignant. Nous voyons aussi apparaître des appréciations positives sur les différents programmes proposés au cours des années précédentes.

6 Perspectives

Les résultats de ce questionnaire nous ouvrent de nouvelles pistes pour l'organisation des prochaines journées de formation des nouveaux enseignants et enseignants chercheurs.

Deux types d'actions peuvent être menées : d'une part celles qui relèvent d'iCAP et d'autre part celles qui dépendent de l'institution elle-même.

Ainsi, le calendrier doit être adapté à la forte charge de travail du public auquel nous nous adressons. Il importe de proposer une partie des journées de formations dès le début de l'année universitaire, en tenant compte des contraintes et obligations des nouveaux enseignants. Nous pourrions en outre organiser des moments de regroupement réguliers permettant ainsi aux personnes de se retrouver 'pour faire le point', de prendre du recul sur leurs activités passées, de débattre et d'échanger. Ces regroupements pourraient donner lieu à des « Lunchs » tel que le suggèrent certains répondants à l'enquête.

Enfin, il est important de laisser la possibilité à ceux qui ne peuvent participer aux journées des nouveaux enseignants chercheurs (pour des raisons d'emploi du temps par exemple) de s'inscrire aux formations organisées par iCAP tout au long de l'année. Cela leur permet d'une part de pouvoir bénéficier de la décharge à laquelle ils sont éligibles et d'autre part de découvrir notre offre de formations.

Le programme doit être adapté aux attentes des participants. Nous devons proposer des ateliers et conférences dont les thèmes répondent aux questions qu'ils se posent en tant qu'enseignants non-experts. Nous devons également prendre en compte le fait qu'ils sont pour la plupart 'nouveaux' dans l'établissement. Une place doit être ménagée pour la découverte de l'institution. Nous ne devons pas non plus oublier qu'ils désirent ardemment pouvoir échanger et débattre 'entre eux'. Dans ce cadre, une place privilégiée pourrait être accordée aux professeurs des universités nouvellement nommés qui pourraient venir témoigner de leur expérience en tant qu'enseignant auprès des nouveaux maîtres de conférences.

Les mesures institutionnelles quant à elles, doivent s'inscrire dans une démarche globale de valorisation de l'enseignement. L'existence du service iCAP dont les missions sont orientées vers le soutien à l'enseignement et l'innovation pédagogique est déjà un signe fort. L'étude de Faure, Soulié et Millet (2005) souligne que « l'activité qui motive le plus est la recherche pour 60,2% [des enseignants chercheurs] » (p. 20). Afin que les enseignants soient incités à s'engager dans une réflexion vis-à-vis de leur enseignement, il est donc primordial que celle-ci soit reconnue et largement valorisée par l'institution

Il est nécessaire également que cette dernière communique auprès des départements (notamment les IUT) et les incite à laisser leurs nouvelles recrues participer à ces journées.

La modification en 2009 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du référentiel national d'équivalences horaires fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs (Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, 2009) au sein de chaque institution pourrait être une porte d'entrée privilégiée pour la

valorisation de la pédagogie et sa prise en compte dans la carrière des enseignants chercheurs. C'est maintenant à chaque université française de mettre en œuvre les décisions prises au sommet de l'état.

Différentes mesures ont déjà été prises dans ce sens dans de nombreuses universités étrangères, (Langevin L., 2007 ; Lessard M., 2007 ; Parmentier P. 2004). La mise en place d'un portfolio enseignant, d'un dossier de valorisation pédagogique, de formations diplômantes, de prix de l'excellence en enseignements, de fonds pour le développement pédagogique ou encore de décharges d'enseignements, sont autant de mesures importantes pour motiver les enseignants à faire évoluer leurs pratiques pédagogiques et à s'impliquer dans l'innovation pédagogique.

7 Conclusion

Depuis 2002, les journées de formations des nouveaux enseignants et enseignants chercheurs de l'université Lyon 1 ont subi de nombreux changements et évolutions de calendriers, programmes, publics. Après huit éditions, il était devenu nécessaire d'établir un bilan et de prendre du recul par rapport à cet événement. L'analyse du questionnaire auquel ont bien voulu répondre plus de 100 enseignants nous a apporté des réponses utiles aux questions que nous nous posions sur l'organisation (logistique et intellectuelle) de ces journées.

Nous savons maintenant plus finement quels sont les points à améliorer et quel a été l'impact de ces journées sur les pratiques professionnelles des enseignants.

La plupart des nouveaux enseignants abordent avec satisfaction ces journées, ils perçoivent de manière positive le fait qu'on prenne soin de leur donner un minimum de formation au début de leur carrière.

Ces journées constituent une opportunité de rencontres, d'échanges et de formations indispensables aux nouveaux enseignants chercheurs. Comme l'écrit un maître de conférences interrogé dans notre enquête : « *[la formation des nouveaux enseignants] incite à continuer à s'améliorer, à se poser des questions sur ses propres pratiques d'enseignement* ».

8 Bibliographie

Altet M. (2004). Enseigner en premier cycle universitaire : Des formes émergentes d'adaptation ou de la "Métis" enseignante ». In Annot Emmanuelle & Fave-Bonnet Marie-Françoise (dir.). *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur*. Paris : L'Harmattan.

Coulon A., Paivandi S. (2008). *Etat des savoirs sur les relations entre les étudiants, les enseignants et les IATOSS dans les établissements d'enseignement supérieur*. Rapport pour l'Observatoire de la vie étudiante. [En ligne]. Disponible le 30 mars 2010 : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000636/0000.pdf>

Faure S., Soulié C. et Millet M. (2005). *Enquête exploratoire sur le travail des enseignants chercheurs. Vers un bouleversement de la « table des valeurs académiques ? »* [En ligne]. Disponible le 31 mars 2010 : http://www.liens-socio.org/IMG/pdf/Faure_Soulie_Millet_2005_-_Le_travail_des_enseignants-chercheurs.pdf.

Langevin L. (2007). La formation des professeurs de la relève. In Louise Langevin (dir.). *Formation et soutien à l'enseignement universitaire*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Lessard M. (2007). La valorisation de l'enseignement universitaire. . In Louise Langevin (dir.). *Formation et soutien à l'enseignement universitaire*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. *Arrêté du 31 juillet 2009 approuvant le référentiel national d'équivalences horaires établi en application du II de l'article 7 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences* [En ligne]. Disponible le 6 avril 2010 : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020974583>

Parmentier P. (2006). Cinq leviers institutionnels pour la qualité de l'enseignement universitaire. In Nicole Rege Colet & Marc Romainville (dir.) *La Pratique enseignante en mutation à l'université*. Bruxelles : De Boeck.